



## Conseil d'UFR des Sciences Pharmaceutiques Compte rendu du conseil du 12 janvier 2015

Vos représentants étudiants présents : Marie OLAIZOLA, Sandra LIND, Margaux MALASSIGNE, Valentin GOMEZ, Elise MOUROT, Vincent BEAUDAT et Robin LE BARREAU.

.....

Le Professeur Bernard Muller, Doyen de la faculté de Pharmacie, ouvre la séance à 16h30 le quorum étant atteint. Il souhaite ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à l'ensemble du conseil.

### 1- Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 22 octobre 2014

Approuvé à l'unanimité

### 2- Elections des vices-doyens

Sont candidats :

- Le Pr Marine AULOIS-GRIOT pour le collège A
- Le Dr Loïc RIVIERE pour le collège B

Chacun des candidats se présente et indique au conseil quelles sont leurs motivations pour prétendre au poste de Vice-doyens. Suite à la présentation, l'élection s'effectue à bulletins secrets voici les résultats.

- Pr M. AULOIS-GRIOT=> 29 oui / 1 blanc = élue au poste de Vice-Doyenne (collège A)
- Dr L. RIVIERE => 27 oui / 3 blancs => élu Vice-Doyen (collège B)
- A noter également la prise de fonction du Pr N. SEVENET en tant que chargé de mission numérique pour l'UFR de Pharmacie.

*Le Doyen en profite également pour annoncer la nomination du Pr Dominique BREILH en tant que Responsable du pôle « Produits de Santé » au sein du CHU.*

### 3- Informations générales

[Université de Bordeaux - Collège Sciences de la santé](#)

Le Pr B. MULLER fait un rappel du plan VIGIPIRATE activé au sein de l'université en raison de l'actualité. Il indique que la sécurité est renforcée et qu'il faut prévenir le PCSI (PC Sécurité Incendie) en cas d'objets abandonnés. Il rappelle également les consignes de sécurité.

## Projet d'accréditation de l'offre de formation 2016-2020

Une réflexion a été effectuée pour élargir et pourquoi pas faire évoluer l'offre de formation offerte aux étudiants avec notamment :

- Projet de Licence Professionnelle production pharmaceutique
- Projet master pro toxicologie appliquée aux services d'incendie
- Projet master toxicologie appliquée aux produits de dermo-cosmétique
- Projet master recherche addiction
- Projet sciences innovations et technologie hospitalières
- Projet pharmacologie, modélisation, galénique, innovation thérapeutique

Comme indiqué toutes ces propositions sont encore au stade de « projets », c'est en réflexion.

## Travaux sur le site de Carreire

Le Doyen évoque les divers travaux en cours :

- Travaux neurocampus
- Travaux RU/CROUS
- Travaux BU (juin 2015 => septembre 2016)
- Travaux prévus dans certains amphis.

Quels sont les impacts pour les étudiants ?

- parkings vélos et voitures (-170 à -250 places),
- relocalisation des services (personnel bu)
- BU Carreire Fermée durant la durée des travaux - 600 places=> **PROBLEMATIQUE** => les étudiants devront aller aux BU de la Victoire, Talence, IMS CHU, Meriadeck. Il y aurait **peut-être** des possibilités avec le RU.

## Arrêtés du 29/12/2014 : numerus clausus et passerelles

Numerus clausus et passerelle Bordeaux +1= **137**

Inter échange bordeaux-limoge-Toulouse : 7 pour les deuxième année

Inter échange bordeaux-limoge-Toulouse : 4 (+1) pour les troisième année

## Divers

Le Doyen indique la mise en place d'un site suite a la dernière conférence nationale des Doyens des UFR de Pharmacie : [www.conference-doyens-pharmacie.fr](http://www.conference-doyens-pharmacie.fr)

Il indique que l'UFR de Pharmacie de Bordeaux souhaite créer un nouveau site internet.

## **4- Statuts de l'UFR des sciences pharmaceutiques**

Suite à de nouveaux décrets, le conseil est consulté afin de définir les nouveaux statuts. Le conseil a également débattu sur la nomination des personnalités extérieures à l'UFR siégeant au sein du conseil.

## **5- Aspects budgétaires**

Clôture du budget 2014

Budget 2015: ventilation de la dotation entre les équipes

Les différents budgets en relations avec l'UFR ont été évoqués (dotations pour les laboratoires, achats de nouveaux appareils ....). À noter qu'il y a encore une diminution des subventions.

## 6- Aspects pédagogiques

Le Doyen débute ce point en faisant un bilan des examens. **Quatre cas de fraude établis lors des examens du 1<sup>er</sup> semestre.** (1 étudiant(e) de 3<sup>ème</sup> année et 3 étudiant(e) de 4<sup>ème</sup> année). Les étudiants en questions ont été pris sur le fait et reconnus la fraude (procès-verbal).

Les conséquences :

Il n'y a plus de conseil disciplinaire universitaire (conseil statutaire) suite à la fusion des universités. Donc pas de risque d'exclusion cependant le Doyen veut envoyer un signal fort à ces étudiants. Il ne cautionne pas du tout ce type d'agissements. Viscéralement il ne supporte pas cela, il n'aura aucune clémence et va tout faire pour invalider leur examen. Il va mettre en place un conseil disciplinaire au niveau du collège santé. Leur sort sera statué au sein de ce conseil par un jury. Ces étudiants seront convoqués devant cette commission et devront s'expliquer. Affaire à suivre. Le Doyen plaidera pour la plus grande sévérité vis-à-vis de ces fraudes préméditées, d'autant plus inadmissibles pour des futurs professionnels de santé.

### Effectifs des UE librement choisies et des UE recherche du 2<sup>e</sup> semestre

Les différents effectifs ont été présentés au conseil.

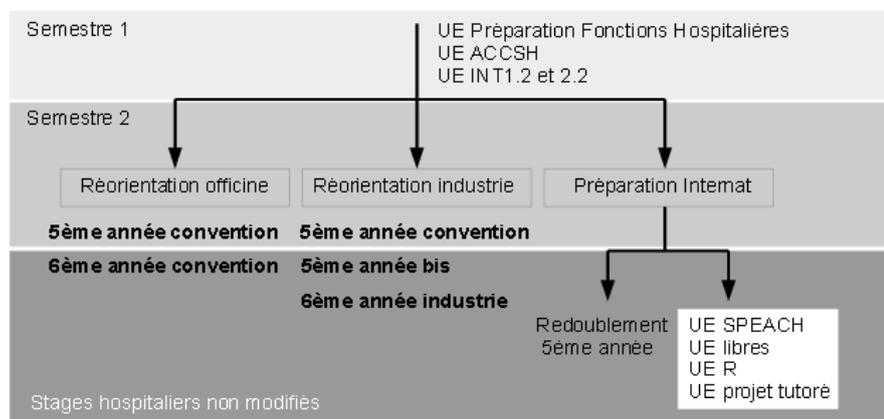
### Compte-rendu de la commission pédagogique du 28/11/2014

Nous avons évoqué les résultats du CSP (certificat de synthèse pharmaceutique). Les résultats sont les suivants : 6 collés (note C) et 108 reçus (42 A = très bien et 66 B= bien).

Nous avons évoqué les tablettes (*cf point UE cancéro de 4<sup>ème</sup> année*).

Les réorientation après internat sont discutées :

#### 5<sup>ème</sup> année « Internat »



### Examen sur tablettes de l'UE Cancérologie

Le Pr N. SEVENET est revenu sur la mise en place et l'organisation de l'examen de cancérologie de 4<sup>ème</sup> année dont l'examen va s'effectuer avec des tablettes. (QCMS et dossier clinique). Une présentation des statistiques de l'examen blanc a été effectuée. Le Pr SEVENET est revenu sur l'ensemble des possibilités offertes par ce système, sur les points positifs et à améliorer pour la suite. Ce système risque de s'étendre. La liste des résultats de l'examen blanc va être affichée à la scolarité.

L'ensemble de l'examen est sur 330 points.

0 fautes => 10 points

1 erreur => 5/10

2 erreurs => 2/10

Voici les résultats de l'examen blanc du 19 décembre 2014 : 13 absents/ 61 étudiants > 10/20 et 99 étudiants < 10/20.

### Stage officinal d'initiation

Comme évoqué lors des précédents conseils, les inscriptions en 3<sup>ème</sup> année ont été retardées en raison du stage officinal d'initiation. En effet, beaucoup d'étudiants ont réalisé ce stage en fin de 2<sup>ème</sup> année et ont rendu leur rapport tardivement, ce qui a décalé dans le temps la validation de leur 2<sup>ème</sup> année et donc leur inscription en 3<sup>ème</sup> année. Faute d'inscription, il était impossible de constituer les groupes de TD et TP. Un groupe de travail (Pr P. Dufourcq, responsable de la 3<sup>ème</sup> année ; Dr M Guyot, responsable des stages officinaux ; Mme Albéro, responsable de la gestion des cursus des étudiants en Pharmacie) ont fait les propositions suivantes.

- étudiants reçus en 1<sup>ère</sup> session 2014/2015 : 2 périodes de stages possibles du 8 juin au 17 juillet 2015 avec remise des rapports par mail au Dr M. Guyot le 20 juillet 2015 au plus tard, ou du 15 juin au 27 juillet 2015 avec remise des rapports par mail au Dr M. Guyot le 20 juillet 2015 au plus tard

- étudiants reçus en 2<sup>ème</sup> session 2014/2015 : stages possibles du 29 juin au 7 août 2015 avec remise des rapports par mail au Dr M. Guyot le 12 août 2015 au plus tard. Les étudiants n'ayant pas remis leur rapport à la date indiquée seront soumis obligatoirement à l'examen oral de la 2<sup>ème</sup> session les 8 et 9 septembre 2015.

Des étudiants fait remarquer que le date prévisionnelle d'affichage des résultats de la 1<sup>ère</sup> session du S4 est le vendredi 5/6 et que les délais seront donc courts, soit pour établir une convention de stage qui débute le 8/6, soit pour annuler une convention de stage qui aurait dû débiter le 8/6. Réponse post- conseil du Dr M. Guyot : ne connaissant pas les résultats des examens, les étudiants peuvent commencer leur stage (et remplir la convention en rapport) aux dates proposées (par exemple le 8 juin). Si l'étudiant était dans l'obligation de passer des examens en 2<sup>ème</sup> session, il faudra qu'il demande à son Maître de stage de s'absenter ce jour et qu'il rattrape le jour manqué (un jour où il n'est pas en stage normalement). Il faudra cependant nous tenir au courant de cette situation (mail au service scolarité avec une copie à lui-même).

A partir de 2015/2016, il est prévu de scinder le stage en deux : une période de 3 semaines après les résultats de la PACES et une période de 3 semaines à l'issue des examens de la 2<sup>ème</sup> année et avant la fin juillet de l'année en cours. L'arrêté concernant le DFGSP indique que ce stage de 6 semaines à temps complet peut être réalisé en une ou deux périodes, dans la même officine. Cette proposition a été discutée lors de l'assemblée générale de l'Association des Maîtres de stage qui s'est tenue à l'Université le 3 décembre 2014 : les pharmaciens y sont plutôt favorables. Ces modalités devront être intégrées dans les Modalités de contrôle des connaissances 2015/2016.

### CSP – Jury (non définitif)

9 juin 2015					
Jury 1	Jury 2	Jury 3	Jury 4	Jury 5	Jury 6
DA COSTA	FORFAR	GUYOT	TCHORELOFF	FRIH	GUILLON
QUIGNARD	RAFFIN-CANAL	CHEZE	MOREAU	MICHEL	DUMARTIN
L'AZOU	MERILLON	LACAPE	ARPIN	NOEL	DESPLAT

10 juin 2015					
Jury 7	Jury 8	Jury 9	Jury 10	Jury 11	Jury 12
GAUDIN	RICHARD	GRISLAIN	KAUSS	MAZEL	GUEROULT
XUEREB	BONIFACE	LEMBEGE	BREILH	OHAYON	BAUDRIMONT
COLOMER	SEVENET	DUFOURCQ	MAMANI	TESSIER	CLUZET

## Divers

Evolution de la réglementation des stages (loi juillet 2014) : gratification obligatoire des étudiants à partir de 44 jours cumulés ou 308 heures. Revalorisation du salaire des étudiants on est passé de 508.20 euros à 554.50 euros à partir du 1<sup>er</sup> septembre (pour le stage de 6 mois)

### 7- Point Etudiants

Nous allons mettre en place un google doc que nous allons diffuser pour avoir un retour des différentes promos. Affaire à suivre.

### 8- Questions diverses

Pas de questions diverses.

En l'absence de questions diverses le Doyen clôture le conseil d'UFR à 20h20.

.....

Tous vos élus UFR reste à votre écoute et n'hésitez pas à venir discuter et échanger avec nous !!!  
*Nous allons diffuser très prochainement un google doc pour faire remonter les différentes problématiques des promos, nous comptons sur votre participation !*

**Vos élus UFR**

